

FAO LIBRARY AN: 240933

RAPPORT DE LA

Lima, Pérou
15-18 novembre 1982

**QUATORZIÈME SESSION DE
LA COMMISSION DES FORÊTS
POUR L'AMÉRIQUE LATINE**



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

SESSIONS PRÉCÉDENTES DE LA COMMISSION

Première session	Rio de Janeiro, Brésil	23 mai 1949
Deuxième session	Lima, Pérou	14 novembre 1949
Troisième session	Santiago, Chili	11 décembre 1950
Quatrième session	Buenos Aires, Argentine	16-23 juin 1952
Cinquième session	Caracas, Venezuela	4-15 octobre 1955
Sixième session	Antigua, Guatemala	4-15 novembre 1958
Septième session	Mexico, Mexique	3-6 août 1960
Huitième session	Santiago, Chili	13-19 novembre 1962
Neuvième session	Curitiba, Brésil	5-12 novembre 1964
Dixième session	Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago	4-9 décembre 1967
Onzième session	Quito, Equateur	16-21 novembre 1970
Douzième session	La Havane, Cuba	2-7 février 1976
Treizième session	Pátzcuaro, Michoacán, Mexique	18-22 février 1980

FO:IAFC/82/REP

R A P P O R T
de la
QUATORZIEME SESSION
de la
COMMISSION DES FORETS POUR L'AMERIQUE LATINE
tenue à Lima, Pérou
15-18 novembre 1982

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	
A. Adressées aux Etats Membres	v
B. Adressées à la FAO	v
	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION	1 - 6
QUESTIONS DE PROCEDURE	
a) Adoption de l'ordre du jour	7
b) Election du Bureau	8
SITUATION FORESTIERE DANS LA REGION	
a) Vue d'ensemble	9 - 18
b) Déclaration des pays	19 - 28
ACTIVITES FORESTIERES DE LA FAO INTERESSANT LA REGION	
a) Examen des activités 1980-81 et Programme de travail et budget pour 1982-83	29 - 34
b) Opérations forestières sur le terrain dans la région	35 - 44
LE SECTEUR FORESTIER ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AMERIQUE LATINE	45 - 85
a) Industries forestières propres à favoriser le développement	55 - 60
b) Ressources forestières	61 - 72
c) Facteurs institutionnels et développement du secteur forestier	73 - 85
ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES DE LA COMMISSION	86 - 92
QUESTIONS A PORTER A L'ATTENTION DU COMITE DES FORETS	93
AUTRES QUESTIONS	94
DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	95
ADOPTION DU RAPPORT	96
CEREMONIE DE CLOTURE	97 - 99
ANNEXES	
<u>Annexe A</u> - Ordre du jour	
<u>Annexe B</u> - Liste de délégués et observateurs	
<u>Annexe C</u> - Liste des documents	

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

A. ADRESSEES AUX ETATS MEMBRES

1. La Commission a souligné qu'il importe d'intégrer la foresterie dans les systèmes d'utilisation des terres au niveau des villages et des exploitations et reconnu la nécessité d'intégrer les considérations techniques, économiques et sociales lors de la planification des activités forestières (par. 52 et 53).
2. Il a été souligné qu'il est indispensable de donner aux paysans une assistance technique appuyée par un effort préalable de promotion des fonctions économiques et écologiques de la forêt (par. 54).
3. La Commission a souligné que les forestiers devraient jouer un rôle plus important dans le secteur des industries forestières et a recommandé à cet effet que l'on révisé dans cet esprit certains programmes d'enseignement supérieur (par. 58).
4. Rappelant que les "jachères forestières" couvrent plus de 170 millions d'hectares, la Commission a recommandé que l'on étudie les moyens de restaurer ces vastes forêts au profit des communautés locales (par. 67).
5. La Commission a estimé très important de démontrer aux agriculteurs les avantages des plantations énergétiques d'essences locales (par. 71).
6. La Commission a décidé de créer un Groupe d'étude de la commercialisation et de l'utilisation industrielle des essences tropicales qui siégerait entre les sessions de la Commission (par. 91).

B. ADRESSEES A LA FAO

1. En examinant les activités forestières de la FAO dans la région, la Commission a suggéré que la FAO aide les Etats membres à mettre en place un réseau régional de surveillance des ressources naturelles (par. 34).
2. Soulignant qu'un appui suffisant des organismes de financement et d'assistance technique est indispensable aux projets de développement des industries forestières, la Commission a insisté sur le rôle important qu'a joué dans la région le projet régional de développement des industries forestières en Amérique Latine et a émis le voeu que ce projet soit renforcé et élargi (par. 59).
3. La Commission a suggéré que la FAO étudie particulièrement les possibilités d'aider les pays intéressés à utiliser rationnellement les mangroves pour la production d'énergie, et aussi de tanin, de bois, de denrées alimentaires etc. (par. 71).
4. La Commission a approuvé le travail qu'effectue le Bureau régional pour l'Amérique latine avec les réseaux coopératifs et a demandé que l'énergie tirée du bois et la télédétection soient inscrites à leurs programme (par. 92).
5. La Commission a recommandé qu'il y ait un intervalle approprié entre sa quinzième session et le prochain Congrès forestier mondial qui doit se tenir au Mexique (par. 94).

INTRODUCTION

1. La Commission des Forêts pour l'Amérique latine de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a tenu sa 14^{ème} session à Lima du 15 au 18 Novembre 1982 sur l'aimable invitation du Gouvernement du Pérou.
2. Ont assisté à la session les délégués des Etats Membres suivants: Bolivie, Brésil, Chili, Costa Rica, Etats-Unis d'Amérique, France, Jamaïque, Nicaragua, Pérou, Uruguay et Venezuela; des observateurs de la République fédérale d'Allemagne, du Canada et de l'Espagne; les représentants du Programme alimentaire mondial (PAM), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et de la Banque mondiale, ainsi que des observateurs de la Banque interaméricaine de développement, du Conseil de l'Accord de Carthagène et de la Société Andine de Développement. La liste complète des participants figure à l'Annexe B.
3. M. Marco A. Flores Rodas, Sous-Directeur Général chargé du Département des Forêts, représentait M. Educard Saouma, Directeur-Général de la FAO. M. S. Salcedo, Officier forestier régional, a assuré les fonctions de secrétaire.
4. Après avoir remercié le Gouvernement du Pérou de son hospitalité, M. Flores Rodas a souhaité la bienvenue aux délégués et leur a adressé tous ses voeux de succès. Puis il a exposé la politique du Directeur Général dans le secteur forestier qui a pour objet, grâce à l'interaction des fonctions de production et de protection des forêts et de leur rôle social, de maximiser l'apport des forêts au développement.
5. La séance d'ouverture a été présidée par M. Armando Pimentel Bustamante, Directeur Général des Forêts et de la Faune qui, au nom du Gouvernement Péruvien, a remercié les participants. Il a signalé que l'exploitation rationnelle des forêts doit tenir compte des besoins des populations rurales d'Amérique Latine. Il a rappelé que le secteur des forêts et de la faune sauvage, qui rapporte déjà beaucoup au pays, présente encore un immense potentiel de développement. Le bois est le principal combustible utilisé en milieu rural et fournit un tiers de l'énergie primaire produite dans le pays. La faune sauvage et la pêche assurent plus de 80 % de la consommation de protéines des populations de la zone de forêts tropicales. Enfin, M. Pimentel a exprimé le voeu que les suites de cette réunion permettent au secteur forestier d'atteindre les objectifs nationaux de développement industriel, de satisfaire les besoins de combustible et autres produits forestiers, d'accroître les recettes en devises, de développer l'emploi et la production vivrière, améliorant ainsi les conditions de vie des ruraux en Amérique Latine.
6. M. Nils Ericksson Correa, Ministre de l'Agriculture, représentant M. Fernando Belàunde Terry, Président de la République a ensuite déclaré ouverte la 14^{ème} session de la Commission des Forêts pour l'Amérique latine. Il a souligné l'importance que le Gouvernement du Pérou attache au développement du secteur forestier, rappelant les fonctions écologiques, économiques et sociales que doit remplir ce secteur. Le Pérou exécute des projets intégrés de développement forestier et d'aménagement de la faune, en s'attachant particulièrement au reboisement des zones exploitées. Le Ministre a remercié la FAO de l'aide qu'elle fournit au moyen de projets spécifiques dans la montagne et dans la forêt amazonienne.

QUESTIONS DE PROCEDURE

a) Adoption de l'ordre du jour

7. La commission a adopté sans modification l'ordre du jour provisoire FO: LAFC/82/1 (qui figure à l'Annexe A), ainsi que le calendrier provisoire FO: LAFC/82/Inf. 2. La liste des documents soumis à l'examen des délégués figure à l'Annexe C.

b) Election du bureau

8. Conformément aux articles II-1 et II-5 de son Règlement intérieur, la Commission a élu un Président, trois vice-Présidents et un Rapporteur. Les membres ci-dessous de la Commission ont été élus à l'unanimité à ces postes:

Président:	Armando Pimentel (Pérou)
Vice-Présidents:	J. Eduardo Rodríguez (Costa Rica) Carlos Marx Carneiro (Brésil) Roy S. Jones (Jamaïque)
Rapporteur:	Mario Escalante (Venezuela)

SITUATION FORESTIERE DANS LA REGION

a) Vue d'ensemble

9. M. S. Salcedo, Secrétaire de la Commission, a présenté ce point de l'ordre du jour sur la base du document FO:LAFC/82/2, "Amérique Latine: situation du secteur forestier." Il a souligné qu'il est difficile de résumer la situation régionale en raison des différences considérables qui existent entre les divers pays. Il a toutefois signalé que les gouvernements tendent de plus en plus à donner au secteur forestier sa juste place dans les plans nationaux de développement économique et social et il a indiqué que Costa Rica, le Guyana, Panama et le Paraguay se sont récemment joints aux pays qui avaient déjà une longue tradition forestière.

10. Il a déclaré que les programmes visant à améliorer le niveau de vie des communautés rurales n'ont en général pas eu tout l'impact recherché.

11. Il a rappelé que le renchérissement constant de l'énergie a poussé plusieurs pays de la région à élaborer des programmes en vue d'utiliser la biomasse pour améliorer le bilan énergétique national; le Brésil se distingue particulièrement dans ce domaine.

12. Il a relevé le déséquilibre qui existe entre le petit nombre de centres d'éducation forestière au niveau moyen et le nombre d'établissements supérieurs.

13. Il a de même souligné la nécessité de renforcer la recherche forestière et de lui donner une orientation plus pratique.

14. M. Salcedo a signalé que les efforts visant à assurer une utilisation rationnelle des forêts naturelles n'ont jusqu'à présent pas donné de résultats satisfaisants à de rares exceptions près, parmi lesquels se distinguent principalement les initiatives du Venezuela, du Brésil, du Chili et du Honduras.

15. Pour satisfaire les besoins alimentaires, les pays de la région continuent à repousser les frontières de l'agriculture; que c'est là la cause principale de la destruction de la forêt latino-américaine. L'importance de la forêt ne se limite pas à la production du bois, mais tient aussi à son rôle de protection de l'environnement et à l'influence qu'elle peut avoir pour améliorer la situation sociale en milieu rural.

16. M. Salcedo a cité les progrès accomplis dans la plupart des pays en matière d'aménagement des bassins versants et de correction des torrents ainsi que dans le domaine des parcs et de la faune sauvage.

17. M. Salcedo a souligné que, malgré le progrès des industries forestières, la balance commerciale de produits forestiers de la région est encore fortement déficitaire (250 millions de dollars en 1980) du fait exclusivement du secteur papetier.

18. Il a fait ressortir que, malgré l'impact économique du développement industriel, celui-ci n'a guère eu d'effets sur la situation sociale, ni en particulier sur l'élimination du paupérisme rural. Il a déclaré que les effets positifs sont purement occasionnels.

b) Déclaration des pays

19. Les interventions des délégués ont permis de passer en revue les principaux faits survenus dans le secteur forestier de chacun des pays représentés.

20. La Commission a pris note des progrès des activités concernant les parcs nationaux ainsi que la protection et l'utilisation de la faune sauvage.

21. La création de nouveaux établissements académiques de niveau supérieur et post-universitaire ainsi que, dans une moindre mesure de centres de formation de techniciens et ouvriers spécialisés est un des facteurs qui permet d'envisager avec optimisme l'avenir du secteur forestier latino-américain. A cet égard, plusieurs pays ont souligné le précieux appui qu'ils ont reçu de la FAO pour exécuter ces programmes.

22. A propos de la recherche, on a souligné qu'il importe de poursuivre les efforts visant à développer les connaissances scientifiques dans le domaine forestier.

23. La majorité des délégués ont déclaré que la crise de l'énergie a valorisé le bois en tant que combustible, en particulier dans les villages qui n'ont pas d'autres ressources énergétiques. A cet égard, il existe des programmes destinés à intensifier l'utilisation du bois et à en tirer un meilleur rendement énergétique. Par ailleurs, certains pays ont signalé la mise en place de programmes énergétiques plus complexes fondés sur l'utilisation de la biomasse principalement pour produire de l'électricité destinée aux zones rurales ainsi que du gaz et de l'alcool.

24. La Commission s'est félicitée des grands efforts déjà accomplis dans la plupart des pays ainsi que des plans de reboisement, soulignant que ces derniers sont un important instrument de progrès pour éliminer la dépendance à l'égard de l'étranger en matière de produits forestiers, principalement de pâte et de papier, pour protéger les bassins versants et sauvegarder l'environnement.

25. La Commission a pris connaissance avec grand intérêt des progrès décrits par la plupart des pays en matière de politique, de législation et d'administration forestières, et en particulier des initiatives visant à améliorer la condition sociale des ruraux.

26. Plusieurs délégués ont cité les progrès accomplis en matière d'inventaire forestier et d'utilisation de la télé-détection pour évaluer la situation forestière latino-américaine.

27. Au cours de leurs interventions, les délégués ont souligné l'importance de l'agro-silviculture pour l'aménagement rationnel des ressources naturelles, en particulier dans les zones de montagne et les régions de forêts tropicales.

28. La plupart des pays se sont félicités de l'aide fournie par le PNUD/FAO pour résoudre les problèmes forestiers de la région.

ACTIVITES FORESTIERES DE LA FAO INTERESSANT LA REGION

a) Examen des activités 1980-81 et Programme de travail et budget pour 1982-83

29. Le Secrétariat a présenté à l'examen de la Commission le document FO:LAPC/82/3, "Activités forestières de la FAO: Examen de l'exercice biennal 1980-81 et Programme de travail et budget pour 1982-83". M. Salcedo a signalé que le programme a pour objet d'harmoniser les fonctions productives, écologiques et sociales des activités forestières afin de maximiser l'apport du secteur forestier au développement. Le débat a permis de déterminer les questions qui intéressent particulièrement les délégués en ce qui concerne le programme de l'exercice 1982-83.

30. M. Salcedo a évoqué de façon détaillée les quatre programmes techniques du département, à savoir:

- 2.3.1. Ressources et environnement forestier
- 2.3.2. Industries et commerce des produits forestiers
- 2.3.3. Investissements et institutions forestières
- 2.3.4. La foresterie au service du développement rural

31. Le travail du département des forêts est un effort commun de toutes les divisions techniques et du personnel de terrain; on cherche actuellement à améliorer la coordination avec le programme forestier pour l'Amérique latine réalisé par le bureau régional. Certaines des activités forestières du Programme ordinaire sont menées en collaboration étroite avec les programmes élaborés au Bureau régional dans les domaines des ressources naturelles, du développement rural, de l'environnement et de l'énergie pour le développement agricole, en introduisant des éléments forestiers dans le système de réseaux que ce Bureau met en place; (utilisation rationnelle des ressources naturelles pour le développement agricole dans les régions tropicales, restauration des zones de montagne densément peuplées et arides culture dans la région semi-aride du Chaco)

32. On cherche actuellement des financements pour réaliser un programme agro-silvo-pastoral régional, qui sera coordonné par le Bureau régional et bénéficiera du soutien technique du département des forêts.

33. La Commission s'est déclarée satisfaite du programme forestier de la FAO mais s'est par ailleurs inquiétée de la faiblesse relative des crédits affectés au secteur forestier dans le budget de la FAO.

34. Certains délégués ont cité les progrès accomplis dans leurs pays en matière de télédétection et suggéré que la FAO aide à mettre en place un réseau régional de surveillance des ressources naturelles qui grouperait les pays les plus avancés et leur permettrait de transmettre leur expérience au reste de la région.

OPERATIONS FORESTIERES SUR LE TERRAIN DANS LA REGION

35. M. Edgar Bluhm, chef du groupe Amérique latine du Département des forêts de la FAO, a présenté la question sur la base de la note du Secrétariat FO:LAFC/82/4, en se référant au programme qu'exécutent les pays d'Amérique latine avec l'assistance de la FAO grâce à des financements du PNUD et d'autres sources.

36. Les principales lignes d'orientation de ce programme sont les suivantes:

- La responsabilité de déterminer l'ordre de priorité des activités d'assistance internationale relève exclusivement des gouvernements, et la composition de l'assistance technique reflète ces objectifs prioritaires.
- L'aide qu'apporte la FAO pour structurer le programme et les projets au moyen desquels il est réalisé, s'inspire des objectifs nationaux de développement, et plus particulièrement de développement rural.
- Il conviendrait de resserrer la collaboration entre le personnel national et le personnel international de façon à accroître la participation du personnel local à l'exécution des projets d'assistance.

37. En raison des difficultés économiques que connaissent la plupart des pays, y compris ceux qui fournissent l'essentiel des ressources du PNUD, les fonds disponibles pour le programme de terrain diminuent.

38. Etant donné que le montant des crédits affectés au programme forestier de terrain dépend exclusivement de l'importance que les gouvernements attachent à ce secteur, il incombe aux services forestiers nationaux de faire connaître et comprendre le rôle que les forêts peuvent et doivent jouer dans le développement social.

39. Le budget total des projets de terrain dans la région est passé de 20 millions de dollars à la fin de 1979 à quelque 24 millions de dollars en août 1982, mais cette augmentation est en partie annulée par la dévaluation.

40. M. Bluhm a appelé l'attention de la Commission sur le fait que les financements du PNUD ont diminué ces dernières années, et qu'on ne peut pas prévoir de reprise dans l'immédiat. Heureusement, cette réduction est en partie compensée par des fonds fiduciaires mis à la disposition de la FAO par divers pays donateurs; un de ces fonds finance actuellement un projet opérationnel au Pérou. Mais ce type de financement restera probablement limité car la plupart des bailleurs de fonds tendent à privilégier d'autres régions que l'Amérique latine.

41. Le programme forestier de terrain de la FAO dans la région consiste actuellement en 15 projets nationaux et deux projets régionaux financés par PNUD, 7 projets du programme forestier pour le développement des collectivités locales financés par la Suède et 8 projets financés par le Programme de coopération technique.

42. Ces dernières années, le nombre des projets comportant une importante composante de développement rural s'est beaucoup accru; ils représentent maintenant 35 pour cent des projets forestiers dans la région.

43. Au cours des débats, certains délégués ont réaffirmé que la conception du programme d'assistance internationale et le choix de ses objectifs prioritaires relèvent exclusivement des autorités nationales, et que c'est aux services forestiers qu'il appartient d'obtenir qu'une proportion plus importante des fonds--dont le montant global a diminué--soit affectée au secteur forestier. Ils ont aussi préconisé que l'on ait plus largement recours aux experts nationaux, qui coûtent moins cher, et, au moyen de programmes de coopération horizontale, pour lesquels ils ont demandé l'aide de la FAO, aux experts d'autres pays de la région.

44. L'observateur du PNUD a confirmé que l'assistance fournie par son organisation à l'Amérique latine a diminué, et expliqué que cela tient à la réduction des contributions versées par les pays au PNUD. La décision d'accorder moins d'attention à l'Amérique latine découle d'une instruction donnée par le Conseil d'administration du PNUD.

LE SECTEUR FORESTIER ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AMERIQUE LATINE .

45. M. Flores Rodas a présenté à la Commission le document FO:LAFC/82/5 sur le secteur forestier et le développement de l'Amérique latine. Il a signalé que ce document examine le rôle des activités forestières dans les programmes de lutte contre le paupérisme rural et suggère des politiques propres à obtenir ce résultat. Il est complété par trois autres documents qui présentent de façon plus détaillée les problèmes concrets des ressources, des institutions, et des industries forestières de la région.

46. L'idée selon laquelle le développement forestier est une fin en soi cède la place ces derniers temps à une optique dans laquelle l'homme est l'élément central et l'unique objectif du développement, comme l'a proclamé la dernière conférence régionale qui s'est tenue récemment à Managua.

47. La pénurie de devises ainsi que le coût de l'argent et de l'énergie entravent le développement de la région. Malgré tout, les économies latino-américaines ont connu au cours des 25 dernières années une expansion sans précédent. Malheureusement, cette expansion a peu profité aux populations pauvres de la région dont les plus pauvres vivent dans la forêt ou à proximité.

48. Les méthodes permettant de tirer plus efficacement parti de la forêt en vue du développement rural resteront d'intérêt purement théoriques si elles ne sont pas appuyées par une volonté résolue et un engagement politique de faire disparaître la pauvreté; l'actuelle répartition des fonctions et de l'autorité entre le secteur public et le secteur privé ainsi qu'entre les divers organismes du secteur public est dans bien des cas tout à fait inadéquate pour atteindre les objectifs des nouvelles politiques et stratégies.

49. En l'absence d'une optique sociale, les politiques visant à protéger la forêt ont débouché sur une surveillance visant à restreindre l'accès à la forêt et à exclure la population et principalement les pauvres ruraux des avantages du développement forestier. A cause de la pression incessante qu'exerce l'homme sur la terre pour satisfaire de la nécessité impérieuse de produire des aliments, il a été difficile d'appliquer efficacement les normes d'aménagement et impossible de maintenir le potentiel de production des forêts.

50. Les programmes forestiers ne pourront pas à eux seuls résoudre les problèmes de la pauvreté. Il faudra donc que les stratégies forestières soient intégrées à des programmes multi-disciplinaires de plus grande ampleur visant à abolir la pauvreté.

51. Enfin, il a signalé que l'application efficace de nouvelles politiques de développement exigera une interaction dynamique entre trois grands secteurs: ressources, industries appropriées et institutions. Les actions entreprises dans ces trois domaines doivent être bien intégrées dans une structure de planification propre à en tenir pleinement compte et à prendre également en considération leur interdépendance avec les autres éléments du développement rural.

52. Les délégués se sont déclarés d'accord avec l'analyse du problème qui leur a été présentée et avec les suggestions en vue de mobiliser plus efficacement le potentiel du secteur forestier en faveur du développement économique et social des pays de la région. Ils ont souligné la nécessité d'intégrer les considérations techniques, économiques et sociales lors de la planification et de l'exécution des activités forestières.

53. Il importe d'intégrer la foresterie dans les systèmes d'utilisation des terres au niveau des villages et des exploitations et de mobiliser le potentiel qu'elle représente pour appuyer le développement rural et améliorer la qualité de la vie dans les campagnes.

54. Certaines délégués ont souligné que, pour protéger les ressources forestières, il est indispensable de donner aux paysans une assistance technique appuyée par un effort préalable de promotion des fonctions économiques et écologiques de la forêt, car les paysans sont traditionnellement des agriculteurs.

a) Industries forestières propres à favoriser le développement

55. M. M. Reyes Cerrado, qui dirige le projet régional de développement des industries forestières en Amérique latine, a présenté la question des industries forestières propres à favoriser le développement de l'Amérique latine qui est exposée dans le document du Secrétariat FO:LAFC/82/6.

56. Ce document traite la question de façon générale et souple et doit être complété par les idées des délégations. Le terme "industries appropriées" traduit un concept dynamique dont le contenu varie selon les conditions propres à chaque pays et même aux régions d'un même pays. Par industries forestières appropriées on entend un très vaste champ, qui dépasse les limites traditionnelles et englobe toutes les activités forestières propres à tirer parti d'une large gamme de ressources (biologiques, humaines, financières, etc.) afin d'obtenir

un maximum de bénéfiques pour la société. Les industries appropriées doivent répondre à certains critères: entre les ressources et leur utilisation, compatibilité entre le niveau technique et administratif et le développement futur des industries considérées, prise en compte du système politique, socio-culturel, institutionnel et autres de la région ou du pays, ainsi que des problèmes d'environnement.

57. Le document souligne l'importance de la participation de la population au développement des industries forestières et indique comment elle peut s'organiser et être motivé. En conclusion l'orateur a évoqué les problèmes que rencontrent dans la région le développement des industries appropriées en raison du coût élevé du carburant, de la contraction du marché des produits forestiers et taux d'intérêt élevé.

58. La Commission a souligné que les forestiers devraient jouer un rôle plus important dans le secteur des industries forestières et a recommandé à cet effet que l'on révisé dans cet esprit certains programmes d'enseignement supérieur.

59. Certains délégués ont souligné qu'un appui suffisant des organismes de financement et d'assistance technique est indispensable aux projets de développement des industries forestières. Ils ont insisté sur le rôle important qu'a joué dans la région le projet régional de développement des industries forestières en Amérique latine et a émis le voeu que ce projet soit renforcé et élargi.

60. L'observateur du PNUD a relevé l'importance de la continuité de ce projet régional, auquel a déjà attribué 350 000 dollars par an pour deux ans à partir de 1983. On a cependant besoin de crédits supplémentaires.

b) Ressources forestières

61. Mme Christel Palmberg, fonctionnaire de la FAO spécialisée dans les questions de génétique forestière et d'amélioration des arbres, a présenté le document FO/LAFC/82/7 "Ressources forestières de l'Amérique latine". D'après les études de la FAO, l'Amérique latine possède quelque 930 millions d'hectares de formations naturelles qui n'ont pas encore été touchées par l'agriculture itinérante. L'Amérique tropicale, avec un taux de couverture forestière de plus de 53 pour cent, est la plus boisée des trois grandes régions tropicales du monde (Asie: 36 pour cent: Afrique: 32 pour cent). Elle possède en outre 6 millions d'hectares de plantations forestières dont 63 pour cent sont au Brésil et 14 pour cent au Chili.

62. Les pays tropicaux d'Amérique latine exploitent chaque année près de 2 millions d'hectares de forêt dense de feuillus jusqu'alors vierge pour produire du bois de sciage, de placage ou de trituration; il faut y ajouter la superficie des forêts secondaires dans lesquelles on recommence l'exploitation. Chaque année, 50 000 hectares de forêts primaires de résineux sont en outre coupées pour produire du bois d'oeuvre et d'industrie.

63. Les pays d'Amérique tropicale consomment environ 350 millions de mètres cubes de bois sous forme de bois de feu ou de charbon de bois: six fois plus que le volume utilisé pour l'industrie. Le bois de feu et le charbon de bois représentent 20 pour cent de la consommation d'énergie dans la région. En outre, les forêts d'Amérique latine fournissent plus de 7 millions de mètres cubes de bois pour des usages domestiques, et différents autres produits tels que des fruits, des plantes médicinales, du gibier, etc.

64. En l'absence de mesures immédiates, la superficie des forêts continuera de diminuer à raison de 5,7 millions d'hectares par an.

65. L'expansion des terres agricoles et l'agriculture itinérante sont les principales causes de la destruction et de la dégradation des forêts de la région.

66. La Commission a souligné que la région comprend des sous-régions, territoires et zones très différents du point de vue de l'écologie, de la pression démographique, des ressources forestières et de l'utilisation qui est faite, etc. Elle s'est félicitée de ce que les études de la FAO et les récapitulations régionales donnent des informations détaillées sur chaque pays.

67. Les délégués ont rappelé que les "jachères forestières" (mosaïques de végétation ligneuse succédant à l'agriculture itinérante) couvrent plus de 170 millions d'hectares, et a recommandé que l'on étudie les moyens de restaurer ces vastes forêts au profit des communautés locales.

68. M. M. R. de Montalembert, coordonateur du programme Bois-Energie du Département des forêts, a informé la Commission des activités récentes menées dans la région dans ce domaine. En 1980, plus de 150 millions de latino-américains souffraient de graves déficits de bois de feu et de charbon de bois. Si la situation continue à s'aggraver, plus de 290 millions de personnes devront en l'an 2000 trouver d'autres combustibles que le bois, dont les réserves s'épuisent. Il existe des solutions techniques, décrites dans la stratégie recommandée par la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables qui s'est tenue à Nairobi en Août 1981.

69. L'apport que peut fournir le secteur forestier aux bilans énergétiques nationaux ne se limite pas à la production de bois de feu destiné principalement à des usages domestiques: la forêt peut aussi produire du charbon de bois à des fins industrielles, pour rendre les industries forestières auto-suffisantes sur le plan énergétique et même leur permettre de produire un excédent d'énergie, aider à électrifier les campagnes et villages isolés grâce à la gazéification et produire des carburants liquides. De plus, les programmes de production d'énergie à partir de la forêt peuvent stimuler le développement rural, surtout en faveur des plus pauvres; ils sont un exemple éclatant du nouveau rôle polyvalent que les forêts commencent à remplir au service des ruraux et du développement rural. Tel est l'objectif du programme d'action spécial de la FAO sur la foresterie et l'énergie rurale.

70. Plusieurs délégués ont souligné l'importance de la contribution que les forêts peuvent directement fournir aux bilans énergétiques régionaux grâce à une exploitation plus complète des forêts existantes et à des plantations énergétiques au niveau des villages et des fermes.

71. La Commission a suggéré que la FAO étudie particulièrement les possibilités d'aider les pays intéressés à utiliser rationnellement les mangroves pour la production d'énergie et aussi de tanin, de bois, de denrées alimentaires etc. Un autre domaine qui mérite d'appeler l'attention est la planification et la gestion des plantations énergétiques d'essences locales et leur intégration dans l'aménagement du territoire. Il importe pour cela de démontrer aux agriculteurs les avantages de ces plantations par rapport aux autres systèmes qui

aboutissent trop souvent à la destruction complète de la forêt. En ce qui concerne le mangrove, la Commission a écouté avec intérêt l'exposé de M. Flores Rodas concernant les nouvelles activités de la FAO en Amérique latine.

72. A propos du financement de ces programmes, le représentant de la Banque mondiale a déclaré que la production d'énergie, en particulier sous forme de bois de feu, à partir de la biomasse forestière, est une importante composante des programmes de la Banque dans le domaine de l'énergie. La Banque s'est fixé pour objectif de fournir entre 1982 et 1986 400 milliards de dollars pour financer des projets forestiers axés sur la production d'énergie.

c) Facteurs institutionnels et développement du secteur forestier

73. M. Flores Rodas a présenté la question sur la base du document FO:LAFC/82/8. L'aspect institutionnel est un élément clé de l'évolution du secteur forestier qui est si nécessaire dans la plupart des pays en développement pour avantager les populations locales; celles-ci doivent en effet être à la fois les protagonistes et les principales bénéficiaires du développement.

74. La faiblesse des institutions forestières est en partie due à ce que les décideurs connaissent mal les multiples bienfaits de la forêt. Une interaction dynamique entre les principales institutions de développement est donc essentielle.

75. En principe, ces institutions sont les suivantes: administrations nationales (services des forêts et de la réforme agraire, ministères de l'agriculture et milieux politiques en général), les organismes ruraux (associations de paysans, de propriétaires forestiers, municipalités etc.) et les entreprises (publiques, privées, paysannes, mixtes...)

76. Une interaction dynamique entre ces trois catégories d'institutions exige que les fonctions de l'administration forestière soient redéfinies de façon à permettre aux forestiers de mettre leurs compétences techniques au service du développement.

77. Cette orientation a ouvert des horizons nouveaux à la recherche en vue du développement. A ce propos, M. Beattie, représentant de la Banque mondiale, a été invité à présenter la publication FAO/Banque mondiale sur les besoins en matière de recherche forestière dans les pays en développement.

78. Cette étude insiste sur les domaines non classiques que doit aborder la recherche du fait de la nouvelle orientation du secteur forestier. Elle préconise notamment un resserrement des liens entre les centres de recherche avancée des pays en développement et des échanges entre centre de pays développés et de pays en développement.

79. Le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM), M. Tippenhauer, a décrit les activités de son organisation, qui fournit une importante assistance institutionnelle pour l'exécution des programmes forestiers de terrain.

80. Malheureusement les activités du PAM à l'appui du développement forestier ont été plus limitées en Amérique latine que dans les autres régions, mais le Programme est maintenant disposé à accroître ses interventions dans la région.

81. La Commission a estimé qu'il serait bon de relancer les communications entre les centres de recherche avancée d'Amérique latine et l'IUFRO.

82. De l'avis de la Commission, il y a beaucoup de recherches et d'expériences intéressantes pour la région, mais faute d'une bonne distribution, elles ne sont pas utilisées par d'autres pays. La Commission a donc exprimé le vœu que le réseau coopératif régional que le Bureau régional de la FAO est en train de mettre sur pied, entre bientôt en activité.

83. La Commission a souligné que les ruraux doivent participer aux programmes institutionnels dès leur stade initial. Bien des projets et programmes qui en apparence techniquement sains ont échoué faute d'une telle participation.

84. Plusieurs délégations ont fait observer que, outre le cadre institutionnel, il faut un cadre juridique propre à stimuler le secteur forestier.

85. La Commission a pris note avec satisfaction des expériences décrites par divers pays.

ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES DE LA COMMISSION

86. Pour ce point de l'ordre du jour, la Commission était saisie du document FO:LAFC/82/9 qui décrit la proposition de la FAO d'entreprendre en coopération avec le PNUÉ, un projet sur la faune sauvage dont l'exécution pourrait être confiée à une université de la région. Le document évoque aussi la possibilité de prévoir pour l'exercice 1984-85 un projet d'aménagement des terres incultes, parcs nationaux et zones protégées, toujours sous réserves que le PNUÉ fournisse des fonds.

87. En présentant ce point de l'ordre du jour, M. Salcedo a signalé que les comités et groupes de travail que pourrait créer la Commission n'auraient d'efficacité que si les pays s'engageaient réellement à les animer, et que le rôle de la FAO se limiterait à une assistance temporaire pour les faire démarrer. Il a rappelé que de nombreuses années se sont écoulées depuis la dernière réunion du Comité de la recherche forestière et que le Comité des parcs nationaux et de la faune sauvage n'a pas siégé depuis la session qu'il a tenue en février 1976 à l'occasion de la 12^{ème} session de la Commission des forêts pour l'Amérique latine à la Havane (Cuba).

88. Plusieurs délégués ont exprimé le regret qu'il n'existe pas de centre d'information chargé de diffuser les résultats des recherches forestières entreprises en Amérique latine. M. Salcedo a répondu qu'il existe le système AGRIS/AGRINTIER, créé par la FAO en collaboration avec presque tous les pays du monde, et a promis que des renseignements plus détaillés seraient publiés dans la prochaine lettre d'information forestière du Bureau régional pour l'Amérique latine.

89. Après un débat prolongé, les délégués sont convenus à l'unanimité de charger M. E. Lugo, de l'Institut de foresterie tropicale de Rio Piedras (Porto Rico), de coordonner les activités du Comité de la recherche forestière. Pour éviter les doubles emplois, M. Lugo devra être tenu au courant des activités menées dans la région par l'IUFRO.

90. En ce qui concerne le Comité des parcs nationaux et de la faune sauvage, la Commission a approuvé les mesures prises par la FAO pour obtenir du PNUÉ de quoi financer un projet régional. Le délégué du Chili a proposé de coordonner les activités quand le projet sera opérationnel.

91. La Commission a décidé à l'unanimité de créer un groupe d'étude de la commercialisation et de l'utilisation industrielle des essences tropicales, coordonné par le Pérou, et qui siégerait entre les sessions de la Commission.

92. La Commission a par ailleurs approuvé le travail qu'effectue le Bureau régional avec les réseaux coopératifs, et a demandé que la question de l'énergie tirée des arbres soit inscrite au programme du réseau sur le recyclage des matières organiques et le biogaz. Elle a aussi suggéré que l'utilisation de la télé-détection en foresterie soit ajoutée au programme du réseau sur la restauration des zones montagneuses densément peuplées.

QUESTIONS A PORTER A L'ATTENTION DU COMITE DES FORETS

93. La Commission n'a renvoyé aucune question au Comité des Forêts.

AUTRES QUESTIONS

94. La Commission a examiné le document FO:LAFC/82/10, "Amendements aux Statuts et au Règlement intérieur de la Commission" et l'a approuvé sans modification.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

95. Au nom de son Gouvernement, le délégué du Venezuela a invité la Commission à tenir sa quinzième session au Venezuela. Après l'avoir remercié, la Commission a demandé au Secrétariat de transmettre cette invitation au Directeur général de la FAO pour que celui-ci détermine la date et le lieu de la prochaine session. En ce qui concerne la date, la Commission a recommandé qu'il y ait un intervalle approprié entre sa Quinzième session et le cinquième Congrès forestier mondial qui doit se tenir au Mexique.

ADOPTION DU RAPPORT

96. Le projet de rapport présenté par le Secrétariat a été adopté avec certaines modifications, qui sont incorporées dans le présent document.

CEREMONIE DE CLOTURE

97. La Quatorzième session de la Commission des forêts pour l'Amérique latine a été officiellement close par M. Belaúnde Terry, Président de la République du Pérou. Le Président de la République du Pérou a déclaré qu'il s'intéressait au développement forestier et a fait observer que le Pérou, comme d'autres pays de la région, est marqué par une forte disproportion entre les vastes étendues de forêts et la faible densité démographique. Il existe un vaste potentiel pour le peuplement et pour l'amélioration de la qualité de la vie des ruraux. Il conviendrait de réaliser ce potentiel après avoir étudié en profondeur les conditions écologiques des zones intéressées afin de choisir de façon rationnelle les terres les plus appropriées au peuplement humain. La création des réseaux routiers a été coordonnée avec des projets de peuplement et d'utilisation de la terre à des fins agricoles et forestières. Le Pérou et d'autres pays D'Amérique latine offrent des exemples de projets de peuplement tirant parti des réseaux hydrographiques (en particulier ceux de l'Orénoque et de l'Amazone). De tels projets, s'ils sont bien conçus, peuvent créer d'importants pôles de développement centrés sur la production agricole et forestière et l'exploitation du potentiel hydroélectrique, aidant ainsi à améliorer l'intégration géographique, politique et économique des régions isolées au reste du pays. Ils présentent en outre l'avantage de favoriser la coopération entre les pays de la région.

98. Le Président a rappelé qu'il importe de créer une industrie forestière solide et a souligné que l'importance du bois pour le bâtiment; un grand nombre de logements doivent être construits pour remédier à l'actuelle pénurie. Il a déclaré que dans ce secteur ainsi que dans d'autres, la foresterie offre de nombreuses possibilités dont on n'a pas encore tiré parti.

99. Pour conclure, le Président a réaffirmé l'intérêt qu'il porte au développement forestier, et, après avoir remercié les délégués, il a déclaré close la quatorzième session de la Commission.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. QUESTIONS DE PROCEDURE
 - a) Adoption de l'ordre du jour
 - b) Election du Bureau
3. Situation de la foresterie dans la région: exposés nationaux
4. ACTIVITES FORESTIERES DE LA FAO INTERESSANT LA REGION
 - a) Examen des activités 1980-81 et Programme de travail et budget pour 1982-83
 - b) Opérations forestières sur le terrain dans la région
5. QUESTIONS DE POLITIQUE

Le secteur forestier et le développement de l'Amérique latine

 - a) Industries forestières propres à favoriser le développement
 - b) Ressources forestières
 - c) Facteurs institutionnels et développement du secteur forestier
6. ORGANES SUBSIDIAIRES DE LA COMMISSION
 - a) Comité de la recherche forestière
 - b) Comité des parcs nationaux du Comité des forêts
 - c) Autres organes
7. Questions à porter à l'attention du Comité des forêts
8. Autres questions
9. Date et lieu de la prochaine session
10. Adoption du rapport.

APENDICE B

ANNEX B

ANNEXE B

LISTA DE DELEGADOS Y OBSERVADORES
LIST OF DELEGATES AND OBSERVERS
LISTE DE DELEGUES ET OBSERVATEURS

Presidente Chairman Président	A. PIMENTEL BUSTAMANTE (Perú/Peru/Pérou)
Vicepresidentes Vice-Chairman Vice-Présidents	R. S. JONES (Jamaica) J. E. RODRIGUEZ QUIROZ (Costa Rica) C. M. CARNEIRO (Brasil/Brazil/Brésil)
Relator Rapporteur	M. ESCALANTE (Venezuela)
Secretario Secretary Secrétaire	S. SALCEDO GUINA (FAO)

MIEMBROS DE LA COMISION/MEMBERS OF THE COMMISSION/MEMBRES DE LA COMMISSION

Bolivia/Bolivie

Delegado: J. CARDOZO SAINZ
Director Nacional de Proyectos
Centro de Desarrollo Forestal
Casilla No. 1862
La Paz

Adjunto: H. CLAVRE P.
Coordinador Nacional PADT-REFORT
Centro de Desarrollo Forestal
Casilla No. 1862
La Paz

Brasil/Brazil/Brésil

Delegate: C. M. CARNEIRO
Director Nacional
Proyecto PNUD/FAO/BRA 82-008
Instituto Brasileiro de Desenvolvimento Florestal (IBDF)
Palácio do Desenvolvimento,
13º andar/1302
70.057 Brasília, D.F.

Costa Rica

Delegado: J. E. RODRIGUEZ QUIROZ
Director General Forestal
Apartado 10094
San José

Chile

Delegado: R. ROMERO ALPE
Av. Bulnes 285, Oficina 501
Santiago de Chile

Observador: J. LEYTON VASQUES
Consultor
Gredos 7757 Las Condes
Santiago de Chile

Estados Unidos de América/United States of America/Etats-Unis d'Amérique

Delegate: F. DALE ROBERTSON
Associate Chief
US Forest Service
Washington, D.C. 20013

Alternate: J. WHITMORE
US Forest Service
P.O. Box 2417
Washington, D.C. 20013

Advisers: H. DIAZ-SOLTERO (Srta.)
Secretaria (Ministro)
Departamento de Recursos Naturales
Apartado 5887
Puerta de Tierra
Puerto Rico 00906

E. LUGO ARIEL
Project Leader
Institute of Tropical Forestry
US Forest Service
P.O. Box AQ
Rio Piedras, Puerto Rico

Francia/France

Delegado: J. SOPENA
Office National des Forêts
B.P. 745
97305 Cayenne, Guyane française

Jamaica:

Delegado: R. S. JONES
Director of Forestry & Soil Conservation
173 Constant Spring Road
Kingston 8

Nicaragua:

Delegado: R. VASQUEZ NORORI
Instituto Nicaragüense de la Pesca
Apartado Postal 2020
Managua

Perú/Peru/Pérou

Delegado: A. PIMENTEL BUSTAMANTE
Director General Forestal y de Fauna
Natalio Sánchez 220 (3º piso)
Lima 11

Suplente: F. BAZAN
Jefe del Instituto Nacional Forestal y de Fauna (INFOR)
Cahuide 805
Lima 11

Perú/Peru/Pérou

Adjuntos: E. CARDICH
Director General de Conservación
Instituto Nacional Forestal y de
Fauna (INFOR)
Los Azafranes 170
Lima 3

M. CASTILLO SALAS
Dirección General Forestal y de
Fauna
Natalio Sánchez 220
Lima 11

M. IPARRAGUIRRE VERGARAY
Director de Extensión y Difusión
Instituto Nacional Forestal y de
Fauna (INFOR)
Cahuide 805
Lima 11

E. JENSSEN SALAZAR
Dirección General Forestal y de
Fauna
Natalio Sánchez 220
Lima 11

S. KOSTRITSKY PEREIRA
Jefe del Departamento de
Productos Básicos
Ministerio de Relaciones
Exteriores de Perú
Azangaro 450
Lima 1

W. S. OJEDA OJEDA
Dirección General Forestal y de
Fauna
Natalio Sánchez 220
Lima 11

O. A. PEREZ CONTRERAS
Director Programación
Dirección General Forestal y de
Fauna
Natalio Sánchez 220
Lima 11

M. REYES VALDIVIESO
Director General de Forestación
Instituto Nacional Forestal y de
Fauna (INFOR)
Av. Santa Cruz 734
Lima 11

A. A. RIVASPLATA POSSO
Area Productos Agropecuarios
Departamento de Productos Básicos
Dirección de Asuntos Económicos
Ministerio de Relaciones
Exteriores
Azangaro 450
Lima 1

Observadores: R. ARANDA SEGUIL (Sra.)
Especialista en Interpretación
de Sensores Remotos
Dirección General Forestal y de
Fauna
Natalio Sánchez 220
Lima 11

M. A. BERETTA CISNEROS
Asesor
Industrias Forestales de la
Marginal
Av. José Pardo 183 (9º piso)
Lima 18

S. BUSTAMANTE APAZA
Diputado por Guzco
Congreso Nacional
Lima 1

V. CASA BERNHEIM
Dirección Policía Forestal
Guardia Civil
Lima

M. CASTELLANOS ALCANTARA
Dirección General de Reforma
Agraria y Asent. Rural
Cahuide 805
Lima 11

F. CLEMENTE M.
Colegio de Ingenieros de Perú
Av. Ricardo Palma 1280 - Dpto. 303
Lima 18

J. CORBERA VILCARROMERO
Director Adjunto
Proyecto Especial Alto Huallaga
Godofredo García 426
Lima 27

Perú/Peru/Pérou

Observadores: R. CORNEJO SAAVEDRA
Director Ejecutivo
Proyecto Especial Alto Huallaga
Godofredo García 426
Lima 27

A. CHUNG MIRANDA
Profesor
Universidad Nacional Agraria
"La Molina"
Apartado 456, La Molina
Lima

J. C. DIAZ PEREZ
Asesor Técnico
Proyecto Especial Madre de Dios
Godofredo García 426
Lima 27

M. J. DOUROJEANNI
Director
Programa Académico Ciencias
Forestales
Universidad Nacional Agraria
"La Molina"
Apartado 456, La Molina
Lima

J. DURAND
Promotor de Exportaciones de
Maderas y Productos
Fondo de Promoción de
Exportaciones
Av. José Pardo 275
Lima 18

J. GAZZO F. D.
Embajador de Perú ante la FAO
Representación Permanente de
la República de Perú ante
la FAO
Via Cristoforo Colombo 181
00147 Roma, Italia

M. GONZALEZ RIVADENEYRA
Universidad Nacional Agraria
"La Molina"
Apartado 456, La Molina
Lima

W. GUERRA
Asesor
Instituto Nacional Forestal
y de Fauna (INFOR)
Cahuide 805
Lima 11

Observadores: M. LOAYZA VILLEGAS
Sub-Director Programación
Dirección General Forestal
y de Fauna
Natalio Sánchez 220
Lima 11

C. LLERENA ASCARZA
Director de Planificación y
Evaluación
Proyecto Especial Madre de
Dios
Godofredo García 426
Lima 27

S. NELSON CHANG
Director Ejecutivo
Proyecto Especial Plan Selva
Lima

J. G. PERALTA GUTIERREZ
Jefe de Servicios
Ministerio Vivienda
Las Camelias T-5
Urbanización Miraflores
Piura

C. F. PONCE DEL PRADO
Profesor Asociado
Universidad Nacional Agraria
"La Molina"
Apartado 456, La Molina
Lima

R. ROMERO MEJIA
Director General de Investi
gación Forestal y de Fauna
Instituto Nacional Forestal
y de Fauna (INFOR)
Natalio Sánchez 220 (Of.907)
Lima 11

M. ROMERO PASTOR
Secretario General
Asociación Peruana de
Ingenieros Forestales
Apartado 11-578
Lima

P. E. SANCHEZ ZEVALLOS
Rector, Universidad de
Cajamarca
Apartado 96
Cajamarca

Perú/Peru/Pérou

Observadores: E. SCHWARTZ
Director Nacional PER/81/002
Natalio Sánchez 220 (Of. 402)
Lima 11

A. TOVAR
Jefe Departamento Manejo
Forestal
Universidad Nacional Agraria
"La Molina"
Apartado 456, La Molina
Lima

S. VALDIVIA VALDIVIA
Director Nacional Proyecto
GCP/PER/027/NET
Instituto Nacional Forestal y
de Fauna (INFOR)
Cahuide 805
Lima 11

T. VARGAS FIGUEROA (Sra.)
Especialista en Estadística
Empresa Nacional de la Coca
Av. Paseo de la República 385
(9º piso)
Lima

L. G. VERA ACOSTA (Sra.)
Sub-Directora
Evaluación de Presupuesto
Dirección General Forestal y
de Fauna
Natalio Sánchez 220
Lima 11

C. VERAU ALEGRIA
Periodista-Director Revista
"SYLVA 2000"
Jr. Soledad 247, Dpto. 104
Lince

J. VILLAFUERTE J.
Director de la Policía Forestal
de la Guardia Civil
Calle 1, No. 1156 - Corpac
Lima

A. VILLAVICENCIO AGUILAR
Proyecto Especial Madre de Dios
Van Cogh 571 - San Borja
Lima

Uruguay

Delegado: D. SCHIPANI BRIAN
Ministro Consejero de la Embajada
de Uruguay en Perú
Embajada de Uruguay
Av. Lazco 1013, Ap. 202
Lima 18, Perú

Venezuela

Delegado: M. ESCALANTE
Dirección General Administración
del Ambiente
Ministerio del Ambiente y de los
Recursos Naturales Renovables
Caracas

Adjunto: S. A. MENDOZA MENDOZA
Dirección General Sectorial de
Administración del Ambiente
Ministerio del Ambiente y de los
Recursos Naturales Renovables
Caracas

OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS QUE NO SON MIEMBROS DE LA COMISION
OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT MEMBERS OF THE COMMISSION
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES NE SIEGEANT PAS A LA COMMISSION

Alemania (República Federal de)/Germany (Federal Republic of)/Allemagne (République fédérale d')

K. H. KEHR
Consultor Forestal
Delegado Gobierno Aleman Tecnoforest 82
Sandweg 11
3107 Oldan

Canadá/Canada

P. LESSARD
Conseiller Forestier
Agence Canadienne de Developpement Int.
200 Promenade du Portage
Hull

España/Spain/Espagne

J. S. SERRANO REMON
Jefe de la Misión de Cooperación Técnica Española
Embajada de España en Perú
Av. República de Chile 120
Lima, Perú

REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS
REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

Programa Mundial de Alimentos/World Food Programme/Programme alimentaire mondial

C. TIPPENHAUER
WFP Senior Adviser/Dep. Representative
c/o UNDP
Apartado 4480
Lima, Perú

Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo/United Nations Development Programme/Programme des Nations Unies pour le développement

C. LANKESTER
Principal Technical Adviser
Room 2024
1, UN Plaza
New York 10017, U.S.A.

Organización de las Naciones Unidas para la Educación, la Ciencia y la Cultura/United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization/Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

N. WOLTERS
Unesco Consultant in Rural Eco-Development
Pouhon 25, 4071 Harze
Belgium

Banco Mundial/World Bank/Banque mondiale

W. D. BEATTIE
Especialista Forestal
1818 "H" Street, N.W.
Washington, D.C. 20433, U.S.A.

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES
OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Banco Interamericano de Desarrollo/Inter-American Development Bank/Banque interaméricaine de développement

K. KEIPI
Forestry Specialist
808 17th Street, N.W.
Washington, D.C. 20577, U.S.A.

Corporación Andina de Fomento/Andean Development Corporation/Société andine de développement

J. RAMIREZ
Representante en Perú
Las Camelias 725 (2º piso) - S. Isidro
Lima 23, Perú

Junta del Acuerdo de Cartagena/Cartagena Agreement Board/Conseil de l'Accord de Carthagène

G. LOZANO
Funcionario Internacional
Casilla de Correo 3237
Lima, Perú

LISTE DES DOCUMENTS

<u>Point de l'Ordre du jour</u>	<u>Code</u>	<u>Titres</u>
1	FO:LAFC/82/1	Ordre du jour provisoire
3	FO:LAFC/82/2	Amérique latine: situation du secteur forestier
4 a)	FO:LAFC/82/3	Activités forestières de la FAO: Examen de l'exercice biennal 1980-81 et Programme de travail et budget 1982-83
4 b)	FO:LAFC/82/4	Opérations forestières sur le terrain dans la région
5	FO:LAFC/82/5	Le secteur forestier et le développement de l'Amérique latine
5 a)	FO:LAFC/82/6	Industries forestières propres à favoriser le développement de l'Amérique latine
5 b)	FO:LAFC/82/7	Les ressources forestières de l'Amérique latine
5 c)	FO:LAFC/82/8	Facteurs institutionnels et développement du secteur forestier
6 b)	FO:LAFC/82/9	Comité des parcs nationaux et de la faune sauvage: activités régionales proposées
8	FO:LAFC/82/10	Amendements aux Statuts et au Règlement intérieur de la Commission

Documents d'information

FO:LAFC/82/Inf.1	Note d'information et formulaire d'inscription
FO:LAFC/82/Inf.2	Calendrier provisoire
FO:LAFC/82/Inf.3	Liste des documents

Rapports nationaux d'activités forestières présentés par:

Argentine
Bolivie
Brésil
Chili
Costa Rica
France: Guyane française
Jamaïque
Pérou
Trinité-et-Tobago
Venezuela

MEMBRES DE LA COMMISSION

Argentine	Honduras
Barbade	Jamaïque
Bolivie	Mexique
Brésil	Nicaragua
Chili	Panama
Colombie	Paraguay
Costa Rica	Pays-Bas
Cuba	Pérou
El Salvador	République Dominicaine
Equateur	Royaume-Uni
Etats-Unis d'Amérique	Suriname
France	Trinité-et-Tobago
Guatemala	Uruguay
Guyane	Venezuela
Haïti	